

Cet email fait suite à votre demande d'information sur les placements dans les vins et champagnes de prestige.

Notre société [HORACE HOLDING](#) vous propose des placements financiers garantis à partir de 4% minimum de plus-values sur la revente de grands crus français.

HORACE HOLDING travaille avec les plus grands palaces et restaurants de par le monde et leur propose de magnifiques lots de grands crus Français gardés dans notre cave.

En investissant sur nos lots de vins et de champagnes vous avez l'assurance contractuelle que votre capital est garanti à 100% sans aucune possibilité de perte puisque les grands crus Français ne décotent pas et ne perdent jamais de leur valeur.

Nous vous proposons un placement commercial ce qui vous permet de profiter de placement qui ne sont pas bloqués. Vous pouvez retirer votre capital, les bénéfices engendrés ou même la totalité de votre balance (capital + gains) tous les 30 jours.

Nous vous permettons de profiter de plus values garanties minimums de 4% tous les 30 jours sur la revente de nos vins et champagnes auprès de nos partenaires internationaux.

HORACE HOLDING vous permet de profiter d'un placement **non imposable**.

Notre cave est considérée par le Trésor Public comme faisant partie de la catégorie des « Biens et Meublés » et dans ce cas, *les ventes dont le prix de cession est inférieur à 5 000 euros sont exonérées d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux (article 150 UA, II-1° 150 V sexies du CGI). Ce montant s'apprécie cession par cession.*

Vous recevrez chaque fin d'année de la part de notre service financier un récapitulatif des opérations réalisées que nous dispatchons par tranches de 5000 euros et que vous rajouterez à votre déclaration d'impôts.